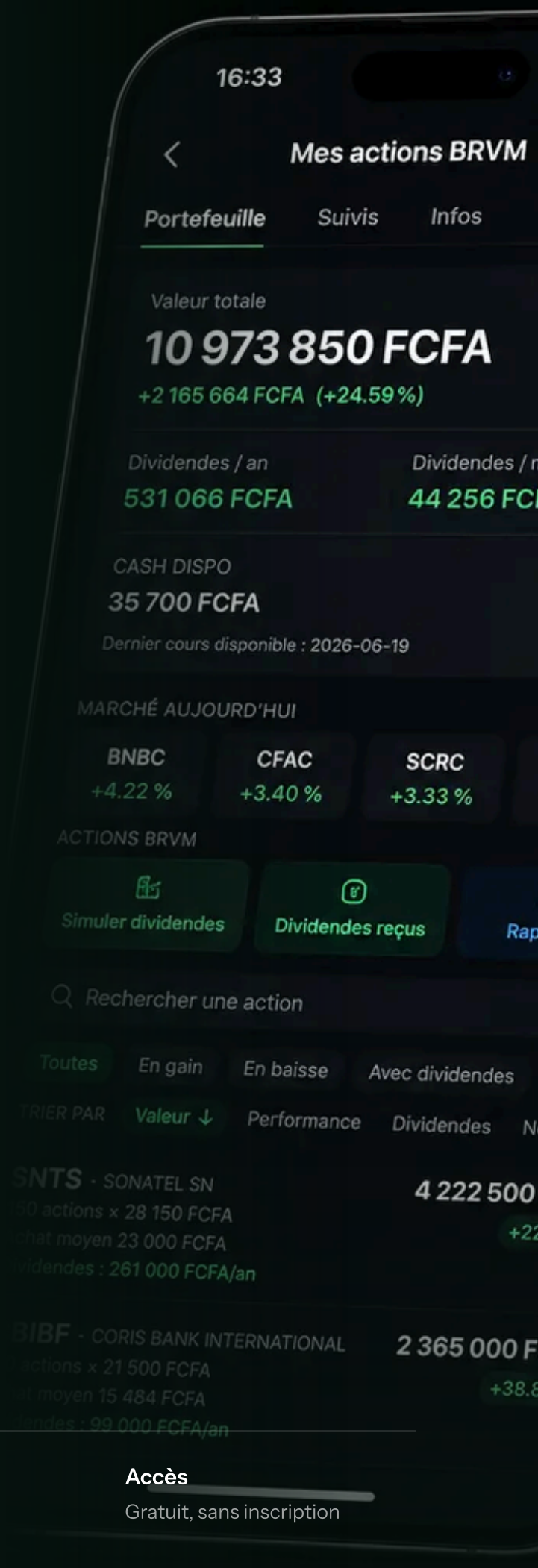
SEKA Money × SEKA Analytics

Premiers pas à la BRVM

Du marché régional au premier ordre, en cinq étapes. Ce livret se lit seul, sans le guide complet.

Édition d'octobre 2026



Édition
Octobre 2026

Mise à jour
Chaque trimestre

Accès
Gratuit, sans inscription

Les cinq étapes

Ce livret mène d'une question générale sur le marché boursier régional au premier ordre transmis à une société d'intermédiation.

	L'étape	Ce qu'elle règle	Page
1	Le marché et ses titres	Ce qui se vend à la BRVM, et par qui	4
2	L'argent à y consacrer	Ce qu'il faut avoir de côté, et pour combien de temps	6
3	La société d'intermédiation	La choisir, puis ouvrir le compte	9
4	Le coût d'un ordre	Ce qui est prélevé, à l'achat comme à la vente	13
5	Le premier ordre	Le transmettre, et lire ce qui revient	16
	Les risques et les fraudes	Ce qui fait perdre de l'argent, et comment le reconnaître	19
	Le suivi, après l'achat	Les dividendes, le relevé, l'application	21
	La durée et les versements réguliers	Ce que le marché a fait depuis 2014, et l'intérêt composé	24

SEKA Money · SEKA Analytics

Ce que ce livret établit, et ce qu'il ne fait pas

Il décrit le fonctionnement du marché, les démarches et les coûts. Il ne recommande aucun titre, aucune société d'intermédiation et aucun montant. Les personnages cités sont fictifs ; les chiffres qui les accompagnent sont signalés comme tels.

Les montants de frais proviennent de la grille homologuée d'une société réelle et d'un relevé de frais effectivement appliqués, recueillis en 2026. Ils ne valent pas pour toutes les sociétés.

Ce qui n'est pas traité ici

Ce livret n'aborde ni l'analyse des comptes d'une entreprise, ni les obligations, ni les fonds. Sur la fiscalité, il énonce trois principes à l'étape 5 et ne donne aucun taux : les taux par pays attendent la relecture d'un professionnel.

SEKA Money x SEKA Analytics

1 Le marché et ses titres

Ce qui s'échange à la BRVM, qui peut le faire, et ce que vous détenez une fois l'achat passé.

Un marché commun à huit pays

La Bourse régionale des valeurs mobilières est le marché boursier commun de huit pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ces huit pays forment l'UEMOA et partagent le franc CFA.

Une entreprise sénégalaise, une entreprise ivoirienne et une entreprise béninoise s'échangent donc sur le même marché, dans la même monnaie, sous la même autorité. Vous accédez aux entreprises des huit pays, quel que soit votre pays de résidence, dès lors qu'une société d'intermédiation accepte d'ouvrir votre compte. Vous ne subissez aucun risque de change d'un pays à l'autre. Vous dépendez enfin d'un seul régulateur, l'**AMF-UMOA**, l'Autorité des marchés financiers de l'Union monétaire ouest-africaine.

Le marché est ouvert tous les jours ouvrables, à l'exception des jours fériés **en Côte d'Ivoire**, où siège la BRVM. Un jour férié chez vous ne ferme pas le marché ; un jour férié ivoirien le ferme pour tout le monde.

Les quatre intervenants que vous rencontrerez

Intervenant	Son rôle
AMF-UMOA	Agrée et contrôle les intervenants. La liste des sociétés agréées est publique.
BRVM	Organise le marché et publie les cours. C'est là que se forment les prix.
DC/BR	Enregistre qui détient quoi et dénoue les opérations. Une commission lui revient sur chaque ordre.
SGI	Société de gestion et d'intermédiation. Elle transmet vos ordres et tient votre compte.

Le passage obligé par une société d'intermédiation

Un particulier ne peut pas acheter directement à la BRVM. Parmi les intermédiaires agréés par l'AMF-UMOA, seules les sociétés de gestion et d'intermédiation peuvent négocier les valeurs cotées. Il n'existe ni application ni site qui permette de transmettre un ordre sans elles.

Une SGI exerce deux métiers, qu'elle facture séparément. **Elle est courtier** : elle reçoit vos ordres et les transmet à la BRVM, contre une commission prélevée à chaque opération. **Elle est conservateur** : vos titres sont inscrits à votre nom dans ses livres, contre des frais de garde annuels calculés sur la valeur de votre portefeuille.

Les trois familles de titres

Famille	Ce que vous détenez	Ce qui peut vous revenir
Action	Une part du capital d'une société	Un dividende voté chaque année, et la différence de cours à la revente
Obligation	Une créance sur un emprunteur	Les coupons prévus et le remboursement à l'échéance, si l'émetteur honore ses engagements
Part de fonds	Une part d'un portefeuille géré collectivement	La variation de la valeur de ce portefeuille, et les revenus qu'il distribue

La famille d'un titre renseigne sur son risque sans le résumer. Une obligation émise par une entreprise fragile peut exposer à une perte plus grande que l'action d'une banque solide. Un fonds ne répartit pas les risques par nature : sa composition figure dans son document d'information.

Cinq questions renseignent davantage que la catégorie : qui est derrière le titre, avec quelle facilité vous pourrez le revendre, pour combien de temps vous le gardez, quel poids il représente dans ce que vous détenez, et ce qu'il vous coûte en frais. Le guide complet, à paraître, les développe pour chacune des trois familles.

! Piège

Confier son argent à un « conseiller » ou à une plateforme qui n'est pas une SGI agréée. La plupart des fraudes commencent ainsi. La liste des SGI agréées est publiée par la BRVM et par l'AMF-UMOA : consultez-la sur le site officiel, et non sur un lien reçu.

SEKA Money × SEKA Analytics

2 L'argent à y consacrer

Les conditions à réunir avant d'ouvrir un compte, la durée que vous vous donnez et le montant que vous y mettez.

La réserve de précaution, constituée en premier

La BRVM formule elle-même la règle : n'investissez que l'argent dont vous n'avez pas besoin au quotidien, et jamais au-delà de vos moyens. Les repères chiffrés qui suivent sont d'usage courant, à ajuster selon la régularité de vos revenus et vos charges.

Cette réserve précède tout investissement à la BRVM. C'est une somme disponible immédiatement, placée en dehors du marché. Trois à six mois de dépenses courantes constituent un repère répandu : un revenu irrégulier ou des charges familiales élevées justifient davantage ; une personne aux revenus stables et sans charge de famille peut s'en tenir à moins.

Son rôle est d'éviter une vente contrainte. Sans elle, la première dépense imprévue vous oblige à vendre des titres au moment où elle survient, sans égard pour le cours du jour. Un investisseur qui dispose de cette réserve choisit le moment de ses ventes ; celui qui n'en a pas le subit.

Le remboursement d'une dette, comparé au placement

Rembourser par anticipation une dette vous économise les intérêts restant à courir sur le capital remboursé. Cette économie est certaine, alors qu'un rendement en actions ne l'est pas.

Il n'existe pas de seuil universel au-delà duquel une dette doit être remboursée en priorité. L'arbitrage se fait entre le taux de votre dette et ce que vous pouvez raisonnablement espérer d'un placement, en tenant compte des pénalités de remboursement anticipé prévues à votre contrat. Un découvert permanent et un crédit à la consommation se situent en général du côté du remboursement ; un prêt immobilier à taux modéré, moins souvent.

L'horizon, et ce qu'il change

L'horizon est la durée pendant laquelle vous pouvez laisser cette somme investie sans en avoir besoin. Il dépend de vos projets, pas de votre âge. Quelqu'un de trente ans qui achètera un terrain dans deux ans a un horizon court ; quelqu'un de cinquante-cinq ans qui prépare ses dix prochaines années a un horizon long.

Vous pouvez transmettre un ordre de vente à tout moment ; il ne pourra être exécuté que lors d'une séance où le titre est négociable, si une contrepartie se présente. L'horizon correspond donc au délai que vous vous fixez vous-même ; aucun contrat ne l'impose.

Horizon	Ce que cela implique
Moins de 2 ans	Les actions sont inadaptées : la durée est trop courte pour absorber une baisse
2 à 5 ans	Une part d'actions limitée, le reste en placements à échéance connue
Plus de 5 ans	Une part d'actions plus importante devient envisageable

Ces repères ne garantissent aucun résultat. Un horizon long réduit l'exposition aux variations de court terme ; il ne supprime ni le risque propre à une entreprise, ni celui de revendre à un moment défavorable.

À l'horizon s'ajoute votre **tolérance aux baisses**, c'est-à-dire la baisse que vous pouvez traverser sans modifier vos décisions. Elle se juge mal dans l'abstrait : posée sous la forme « acceptez-vous le risque ? », la question reçoit presque toujours une réponse positive. Formulez-la autrement : si ce portefeuille perdait 30 % en six mois, que feriez-vous ? Un horizon long avec une faible tolérance aux baisses conduit à une composition plus prudente que ne le suggérerait la seule durée.

SEKA Money · SEKA Analytics

Le montant, décidé à l'avance

Fixez une somme mensuelle ou annuelle dont vous n'aurez pas besoin sur la période retenue, puis tenez-vous-y. Un versement régulier évite d'attendre un moment d'achat supposé idéal et répartit vos achats sur des cours différents. Écrivez votre objectif en une phrase, avec un montant et une échéance : « disposer de 3 millions de francs dans sept ans » se vérifie, « faire fructifier mon argent » ne se vérifie pas.

= L'exemple d'Awa

Awa gagne 250 000 francs par mois. Elle dispose de 750 000 francs sur un compte séparé, soit un peu plus de trois mois de ses dépenses, et n'a aucun crédit à la consommation. Elle décide d'investir 30 000 francs par mois, soit 360 000 francs sur l'année, et accepte de ne pas y toucher pendant cinq ans. *(Personnage et chiffres fictifs.)*

! Piège

Investir une somme déjà affectée : le loyer du trimestre, des frais de scolarité, une réserve médicale. Le jour où la dépense tombe, rien ne garantit que le cours sera favorable, ni qu'un acheteur se présentera au prix que vous espériez.

SEKA Money x SEKA Analytics

3 La société d'intermédiation

Les critères de choix, les questions à poser par écrit, les pièces du dossier et les deux comptes ouverts à votre nom.

Les conséquences durables de ce choix

Votre SGI constituera votre unique accès au marché, pour une durée souvent longue. Elle transmet vos ordres, conserve vos titres, vous verse vos dividendes et vous remet vos documents annuels. Changer de société reste possible, mais le transfert des titres est facturé par ligne.

Six critères de sélection

Le critère	Le point à vérifier
La qualité du service	Délai d'exécution, traitement d'un dividende qui n'arrive pas, transmission des relevés. Rien de cela ne figure dans un barème : observez la réactivité dès vos premiers échanges.
Le montant minimum à l'ouverture	De zéro à plusieurs millions de francs. Ce montant n'est pas un frais : il reste votre argent.
Les frais annuels	Les frais de garde sont prélevés que vous passiez des ordres ou non, et pèsent plus lourd que le courtage sur la durée.
Les frais de sortie	Transfert des titres et clôture du compte, avec des écarts importants d'une société à l'autre.
Le passage d'ordres en ligne	Certains espaces permettent seulement de consulter son compte, d'autres d'y passer ses ordres.
L'acceptation des non-résidents	Si vous vivez hors de l'UEMOA, vérifiez ce point en premier.

SEKA Money · SEKA Analytics

L'accès régional et l'acceptation du dossier

Deux choses sont à distinguer. **Le marché est régional** : une SGI agréée dans l'un des huit pays donne accès aux mêmes sociétés cotées, quel que soit le pays de son client. Un investisseur au Bénin peut s'adresser à une SGI sénégalaise et y acheter exactement les mêmes titres.

L'acceptation de votre dossier est une autre question. Chaque société décide de sa clientèle et des pièces qu'elle exige. Rien dans la réglementation du marché ne vous ferme une SGI d'un autre pays, mais c'est elle qui accepte ou refuse d'ouvrir le compte. Posez la question avant de constituer le dossier.

Les questions à poser par écrit avant de signer

Posez-les aux deux ou trois sociétés que vous envisagez, et comparez les réponses plutôt que les plaquettes. Demandez des réponses écrites : elles vous serviront de référence.

1. Quelle est votre grille tarifaire en vigueur, et de quand date son homologation ?
2. Quel est le **coût total d'un ordre d'achat, taxe comprise**, sur un montant que je vous indique ?
3. Y a-t-il un montant minimum à l'ouverture, et un minimum par ordre ?
4. Quels sont vos frais annuels, garde et tenue de compte comprises ?
5. Que coûtent un transfert de titres vers une autre SGI et une clôture de compte ?
6. Puis-je passer mes ordres en ligne, ou seulement consulter mon compte ?
7. Sous quel délai les dividendes sont-ils crédités, et quels documents annuels fournissez-vous pour ma déclaration fiscale ?

La deuxième question est la plus utile. Les barèmes présentent les frais ligne par ligne, et certains omettent la taxe. Un chiffre unique, demandé dans les mêmes termes à chaque société, est le seul élément réellement comparable.

SERA Money · SERA Analytics

L'exemple de Kofi

Kofi vit à Paris. Il écrit aux trois sociétés qu'il a retenues, avec la même liste de questions et un même montant d'ordre. Deux répondent sous quarante-huit heures, dont une en détaillant le calcul complet. La troisième répond au bout de trois semaines, sans chiffrer la taxe. Il retient l'une des deux premières, et conserve les échanges. *(Personnage fictif.)*

Les pièces du dossier d'ouverture

La liste varie d'une société à l'autre. Celles que nous avons consultées demandent, pour une personne physique, une **pièce d'identité en cours de validité**, une **photo d'identité**, un **justificatif de résidence**, une **attestation d'identification fiscale** pour les résidents du pays concerné, la **preuve du dépôt initial** lorsqu'un montant minimum est exigé, et le **formulaire d'ouverture** signé.

S'y ajoutent des pièces propres à chaque société, et une partie du formulaire consacrée à la **lutte contre le blanchiment**, où vous déclarez l'origine des fonds. Des réponses incomplètes retardent l'ouverture. Comptez ensuite quelques jours ouvrés avant la remise de votre numéro de compte ; aucun ordre ne peut être transmis avant.

SEKA Money · SEKA Analytics

Le compte titres et le compte espèces

La société ouvre deux comptes à votre nom, qui fonctionnent ensemble. Le **compte titres** contient vos actions et vos obligations, inscrites à votre nom. Le **compte espèces** reçoit l'argent que vous versez, le produit de vos ventes et vos dividendes ; c'est de lui que sont débités vos achats et les frais.

Tout circule à l'intérieur de la SGI. Vos dividendes n'arrivent pas sur votre compte bancaire : ils sont crédités sur votre compte espèces, où ils restent disponibles pour un nouvel achat. Un relevé d'identité bancaire ne vous est d'ailleurs pas systématiquement demandé ; c'est en général l'inverse : la société vous remet **son** relevé pour que vous puissiez l'approvisionner.

Piège

Votre argent ne va que sur le compte espèces ouvert à votre nom chez la SGI. Un interlocuteur qui vous demande de verser sur un compte personnel ou un portefeuille mobile ne respecte pas la procédure, quelle que soit la raison invoquée.

L'ouverture depuis l'étranger

Commencez par demander à la société si elle accepte les clients non résidents. Lorsqu'elle accepte, le dossier se monte en général à distance, avec des exigences supplémentaires : pièces certifiées conformes, justificatif de domicile étranger, parfois un questionnaire de conformité. Les frais bancaires et la commission de change du premier virement s'ajoutent au coût de votre investissement sans figurer sur l'avis d'opéré.

SEKA Money x SEKA Analytics

4 Le coût d'un ordre

Les quatre prélèvements d'un ordre, les frais annuels de garde, et la hausse nécessaire pour les compenser.

Les quatre prélèvements d'un ordre

Quatre prélèvements s'ajoutent au prix des actions, à l'achat comme à la vente. Le détail ci-dessous provient de la grille homologuée d'une SGI du Bénin et d'un relevé de frais réellement appliqués, recueillis en 2026.

Prélèvement	Taux	Sur 1 000 000 FCFA	Bénéficiaire
Commission de courtage	**1 %**	10 000 FCFA	La SGI
Commission de marché	0,20 %	2 000 FCFA	La BRVM
Commission du dépositaire	0,10 %	1 000 FCFA	Le DC/BR
Taxe sur les activités financières	10,15 % du courtage	1 015 FCFA	L'État
Total	**≈ 1,40 %**	**14 015 FCFA**	

SEKA Money × SEKA Analytics

Dans les frais constatés chez cette SGI, la taxe est assise sur la commission de courtage et non sur le montant de l'ordre : elle ne représente donc qu'environ un dixième de point du total. Vérifiez ce point auprès de la vôtre, car l'assiette retenue change fortement le montant prélevé.

Ce total ne vaut pas pour toutes les SGI. Les commissions de 1 %, 0,20 % et 0,10 % se retrouvent à l'identique chez une deuxième société observée, mais sa grille ne chiffre pas la taxe. Une troisième annonce « globalement 1,3 % » sans préciser si la taxe y est comprise. Demandez à la vôtre le coût total d'un ordre, taxe incluse.

Les frais prélevés chaque année

Aux frais d'ordre s'ajoutent des **frais de garde**, calculés sur la valeur de votre portefeuille et prélevés que vous passiez des ordres ou non. Ils se situent entre 0,3 et 0,4 % par an chez les trois SGI dont nous avons recueilli la grille. Ces frais passent inaperçus à l'ouverture et deviennent le poste principal d'un portefeuille conservé longtemps sans mouvement.

Le transfert de vos titres vers une autre société et la clôture de votre compte sont également facturés, de 10 000 à 34 375 francs par ligne transférée selon les grilles observées.

La hausse nécessaire pour compenser les frais

Les frais étant prélevés deux fois, à l'achat puis à la vente, le cours doit progresser d'environ **2,8 %** pour que vous retrouviez votre mise.

= L'achat d'Awa, frais compris

100 actions × 2 900 FCFA	290 000 FCFA
Frais d'achat, 1,4015 %	4 064 FCFA
Total décaissé	**294 064 FCFA**

Pour récupérer cette somme nette de frais à la revente, le cours doit atteindre **2 983 francs**, premier cours entier qui couvre l'opération. À 2 982 francs, il manquerait encore 44 francs. Revendues à 2 900 francs, ses actions lui laisseraient 285 936 francs nets, soit une perte de 8 128 francs sans que le cours ait bougé. *(Chiffres fictifs, calculés aux taux d'une SGI réelle. Les frais de garde ne sont pas comptés.)*

SEKA Money × SEKA Analytics

L'incidence des commissions minimales sur les petits ordres

Les frais étant proportionnels, un petit ordre coûte le même pourcentage qu'un grand. Deux éléments le pénalisent néanmoins.

Une SGI peut appliquer une **commission minimale** par ordre, exprimée en francs. Sur un ordre de 50 000 francs, un minimum de 1 000 francs représenterait 2 % au lieu de 1 %. Aucune des trois grilles que nous avons recueillies n'en chiffre une : posez la question à la vôtre avant de choisir une fréquence d'achat.

Par ailleurs, chaque aller-retour supporte son propre seuil de 2,8 %. Plus vous passez d'opérations dans l'année, plus souvent ce seuil doit être franchi, sur des montants et des cours qui diffèrent à chaque opération.

Piège

Comparer les SGI sur la seule commission de courtage. Deux des trois sociétés observées affichent le même taux de 1 %, alors que l'écart entre leurs frais de transfert dépasse le triple. Comparez l'ensemble des postes, pas celui qui est mis en avant.

SEKA Money x SEKA Analytics

5 Le premier ordre

Le type d'ordre à transmettre, sa durée de validité, ce qui peut arriver à l'exécution et le document qui en fait foi.

Le déroulement d'une séance

Pendant la **pré-ouverture**, de 9 h 00 à 9 h 45 en temps universel, les ordres s'accumulent sans être exécutés. Au **fixing d'ouverture**, ils sont confrontés d'un coup, et la BRVM retient le cours qui permet d'échanger le plus grand nombre de titres. Toutes les transactions de ce fixing se font à ce cours unique, quel que soit le prix limite que chacun avait indiqué, pourvu qu'il soit compatible. Viennent ensuite la négociation en continu, un fixing de clôture à 14 h 30, puis la fermeture à 15 h 00.

Une valeur cote soit par fixing, soit en continu. Demandez à votre SGI sous quel mode cote la valeur qui vous intéresse.

Les deux types d'ordres

Ordre	Ce que vous fixez	Ce que vous acceptez
À cours limité	Un prix maximum à l'achat, minimum à la vente	Que l'ordre ne s'exécute pas si le marché ne vient pas à votre prix
Au mieux	Rien sur le prix	Le cours coté, quel qu'il soit

L'ordre à cours limité est le choix prudent, et le seul qui vous protège d'une exécution à un prix que vous n'auriez pas accepté. Il suppose que vous indiquiez une limite : à défaut, l'ordre est rejeté. L'ordre au mieux est risqué sur une valeur peu échangée : il peut être servi à un cours très éloigné du dernier connu.

SEKA Money x SEKA Analytics

La durée de validité

Un ordre comporte une durée de validité. **En l'absence d'indication, il est réputé « jour » et tombe à l'issue de la séance.** Si vous voulez qu'il reste présenté au marché plusieurs séances, vous devez le demander expressément : les durées prévues sont le jour, le mois civil, une date limite que vous indiquez, ou l'exécution, plafonnée à trois mois civils.

Un ordre à cours limité d'une durée longue mérite d'être réexaminé : il peut s'exécuter des semaines plus tard, dans des conditions que vous n'aurez pas revues.

= L'avis d'opéré d'Awa

Awa veut 100 actions dont le dernier cours connu est de 2 900 francs. Elle transmet un ordre d'achat à cours limité à 2 900 francs, valable le jour même. Il est exécuté au fixing d'ouverture, à 2 890 francs.

100 actions × 2 890 FCFA	289 000 FCFA
Commission de courtage	2 890 FCFA
Commission BRVM	578 FCFA
Commission du dépositaire	289 FCFA
Taxe sur les activités financières	293 FCFA
Total débité du compte espèces	**293 050 FCFA**

Trois éléments méritent d'être relevés. Le cours d'exécution est inférieur à sa limite, puisqu'au fixing toutes les transactions se font au même prix. Les frais s'élèvent à 4 050 francs, soit 1,40 % du montant. Enfin, son ordre a été servi en totalité, ce qui n'était pas acquis. *(Personnage et chiffres fictifs, calculés aux taux d'une SGI réelle.)*

SEKA Money × SEKA Analytics

L'encadrement des cours et l'exécution partielle

Au cours d'une même séance, le cours d'un titre ne peut s'écarter de plus de **7,5 % du cours de référence, à la hausse comme à la baisse**. La règle vaut pour les actions comme pour les obligations. Lorsque la BRVM estime que le marché atteint cet écart, elle peut publier un cours avec réduction : les ordres passés dans le sens du déséquilibre sont alors servis partiellement.

Cette limite borne le cours sans assurer l'exécution. Trois issues restent possibles pour un ordre : être exécuté en totalité, l'être en partie, ou ne pas l'être du tout faute de contrepartie. Sur une valeur peu échangée, un ordre de mille titres peut s'exécuter en plusieurs fois, sur plusieurs séances, à des cours différents.

Pour certaines valeurs, la BRVM définit un **lot régulier**. En l'absence de lot défini, la négociation se fait à l'unité : vous pouvez acheter une seule action.

Le règlement et l'avis d'opéré

L'exécution de votre ordre et le mouvement de votre compte sont deux moments distincts. Depuis la séance du 4 décembre 2025, le règlement des capitaux et la livraison des titres interviennent deux jours de bourse après la séance d'exécution, contre trois auparavant. Entre les deux, le cours est fixé et ne bougera plus.

Après exécution, la société vous remet un **avis d'opéré**, qui porte le cours obtenu et le montant exact des frais. Conservez-le : il prouve l'opération, sert de base à votre suivi et vous sera utile pour votre déclaration fiscale.

Piège

Transmettre un ordre au mieux sur une valeur peu échangée. Vous acceptez par avance le cours coté, quel qu'il soit, et sur ces valeurs il peut s'écarter sensiblement du dernier cours connu.

SEKA Money x SEKA Analytics

Les risques et les fraudes

Les risques propres au marché, les quatre schémas de fraude les plus courants et les vérifications qui précèdent tout versement.

Sept risques et les réflexes correspondants

Risque	Ce qu'il recouvre	Le réflexe
Marché	Une baisse générale des cours, que la répartition ne compense pas	Horizon long, sommes dont vous n'avez pas besoin à court terme
Entreprise	Résultats, gouvernance, dividende suspendu	Lire les comptes et suivre les annonces
Liquidité	Un titre qui s'échange peu	Vérifier les volumes avant d'acheter
Concentration	Une ligne trop lourde	Fixer une limite par ligne et la revoir
Change	Pour la diaspora, l'écart entre la monnaie des titres et celle des dépenses	Tenir compte de la monnaie de ses dépenses
Taux	Pour les obligations, l'effet des taux sur le prix	Conserver jusqu'à l'échéance quand c'est possible
Réglementaire et fiscal	Des règles qui évoluent	Revérifier à date fixe

Aucun de ces risques ne se supprime. Ils se répartissent, se limitent ou s'acceptent en connaissance de cause.

Quatre schémas de fraude

Le rendement garanti. « 10 % par mois, sans risque. » Un placement en actions ne peut pas garantir un rendement : il dépend de résultats et de cours futurs que personne ne maîtrise. Une telle promesse justifie d'interrompre la conversation, avant toute autre vérification.

SEKA Money x SEKA Analytics

Le versement sur un compte tiers. On vous demande de virer sur un compte personnel, un portefeuille mobile ou le compte d'une société qui n'est pas votre SGI. Votre argent ne va que sur le compte espèces ouvert à votre nom chez une SGI agréée, et son relevé porte votre nom.

L'urgence. On vous annonce une offre qui expire ce soir, une place limitée ou un cours qui va s'envoler. La pression sur le temps sert à empêcher la vérification.

L'intermédiaire non agréé. Un « conseiller », un groupe de discussion ou une plateforme promet d'investir pour vous. Seules les SGI agréées peuvent négocier des titres cotés.

Les deux vérifications préalables à tout versement

L'agrément. La liste des SGI agréées est publiée par la BRVM et par l'AMF-UMOA. Si la société qui vous sollicite n'y figure pas, l'affaire s'arrête là. Consultez la liste vous-même, sur le site officiel, et non sur un lien qu'on vous envoie.

Le compte de destination. Le relevé sur lequel vous allez virer doit être au nom de la SGI. Un compte au nom d'une personne physique ne convient en aucun cas.

Ajoutez une règle de conduite : ne versez jamais sous la pression du temps. Une société sérieuse accepte que vous preniez quelques jours.

Cinq erreurs de comportement

Elles coûtent souvent davantage que les fraudes, parce qu'elles passent inaperçues. **Acheter après une forte hausse** revient à payer le prix d'une information déjà connue de tous. **Vendre après une forte baisse** transforme une perte latente en perte définitive. **Multiplier les opérations** additionne les frais et les seuils à franchir pour un résultat nul. **Renforcer une position qui baisse** a du sens si la situation de la société n'a pas changé, et aucun si elle se dégrade. **Emprunter pour investir** rend la dette certaine quand le rendement ne l'est pas.

> **Piège**
>
> Vérifier l'agrément d'une société sur le lien qu'elle vous a envoyé. Allez sur le site de la BRVM par vos propres moyens.

Le suivi, après l'achat

Le versement d'un dividende, ce que l'impôt prélève, et ce qu'une application de suivi fait à la place du relevé.

Les quatre étapes du versement d'un dividende

1. **La publication des comptes.** L'entreprise arrête son résultat de l'exercice.
2. **L'assemblée générale.** Les actionnaires votent le dividende. Rien n'oblige une entreprise à en verser un.
3. **La date de détachement.** À partir de ce jour, acheter l'action ne donne plus droit au dividende en cours.
4. **La date de paiement.** L'avis de la BRVM l'indique. Le crédit sur votre compte auprès de la SGI peut intervenir plus tard.

Pour percevoir un dividende, vous devez détenir l'action **avant** la date de détachement. Acheter la veille du paiement ne donne droit à rien.

Le jour du détachement, la BRVM abaisse le **cours de référence** du montant du dividende net. Ce cours sert de point de départ à la séance ; il ne détermine pas le prix auquel les titres s'échangeront. Sur quatre détachements observés en 2026, la valeur s'est échangée le jour même nettement au-dessus de ce cours de référence. Ne vous alarmez donc pas d'un cours de référence en net recul ce jour-là, et n'achetez pas une action en comptant sur une baisse.

Le rendement et ses limites

Le rendement rapporte le dividende au prix de l'action : un dividende de 150 francs sur une action à 2 900 francs représente 5,2 %. Ce calcul se fait sur le dividende brut, avant l'impôt retenu ; ce que vous encaissez réellement est inférieur.

Un rendement très élevé a souvent une cause. Il peut venir d'un dividende exceptionnel qui ne se reproduira pas, ou d'un cours qui s'est effondré, auquel cas il signale une difficulté plutôt qu'une occasion. Une entreprise qui a versé un dividende pendant dix ans peut le réduire ou le suspendre la onzième année.

SEKA Money × SEKA Analytics

L'imposition, en trois principes

Les dividendes, les intérêts d'obligations et les plus-values sont imposés, selon des régimes distincts.

L'impôt est en principe prélevé à la source, par le payeur dans le pays de l'émetteur : le montant crédité sur votre compte est alors déjà net. Vérifiez-le sur votre premier avis de paiement.

Si vous résidez dans un autre pays de l'Union, ce que vous devez par ailleurs chez vous ne se tranche pas d'une lecture simple : deux textes communautaires traitent la question et ne disent pas la même chose. **Si vous résidez hors de l'Union**, une convention fiscale entre votre pays et celui de la société peut modifier ce traitement, et plusieurs conventions ont cessé de produire leurs effets ces dernières années.

Demandez à votre SGI, par écrit, quel impôt est retenu sur vos dividendes et quel traitement s'applique à vos plus-values. En fin d'année, elle peut vous remettre un état des dividendes encaissés et des plus-values réalisées.

Les taux par pays ne figurent pas dans ce livret. Ils attendent la relecture d'un professionnel. D'ici là, demandez à votre SGI le taux retenu sur vos dividendes et le traitement de vos plus-values.

Guide complet, à paraître

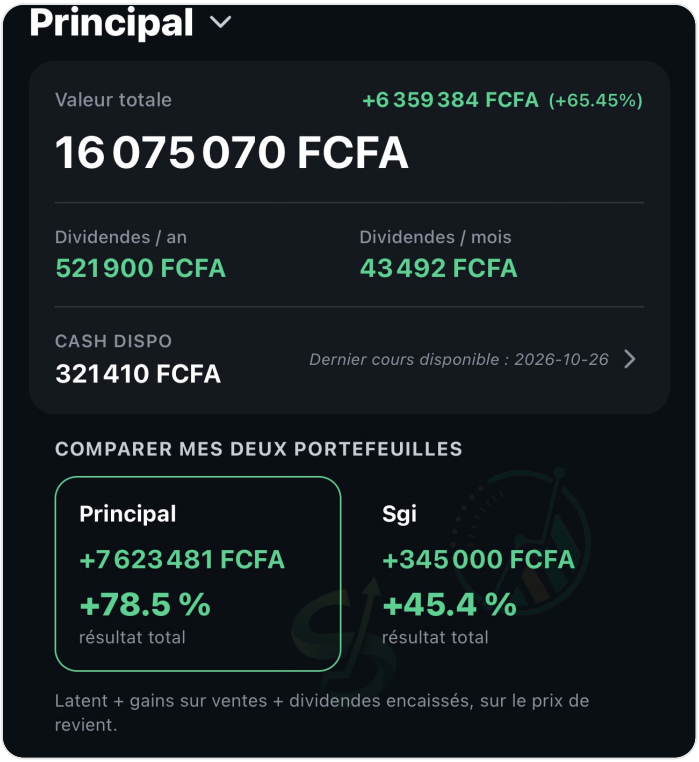
Dans SEKA Money

L'application **suit** vos placements. Elle ne détient aucun titre, aucun argent, et ne transmet aucun ordre : vos achats et vos ventes passent par votre SGI.

Elle enregistre vos positions, calcule votre prix de revient et votre résultat, et vous informe du marché. Les alertes de cours, les alertes de dividendes et le rapport hebdomadaire sont accessibles sans abonnement.

Elle suit les actions cotées à la BRVM, et **ni les obligations ni les parts de fonds**. Si vous en détenez, tenez-en le compte séparément.

Sur la fiche d'une société, le bouton **Acheter cette action** n'envoie aucun ordre au marché : il ouvre l'écran où vous enregistrez une opération déjà passée auprès de votre SGI.



L'écran Portefeuille

La valeur totale, les dividendes attendus sur l'année et sur le mois, et le solde espèces que vous tenez dans l'application. Au-dessous, la comparaison de deux portefeuilles tenus chez deux sociétés différentes.

Portefeuille d'exemple. Le résultat total réunit la plus-value latente, les gains réalisés et les dividendes encaissés.

Quand vous enregistrez un achat, reportez le montant des frais qui figure sur l'avis d'opéré. Le champ est facultatif : s'il reste vide, les frais n'entrent pas dans votre prix de revient, et la performance affichée dépasse la réalité.

Piège

Confondre « la BRVM monte » et « je gagne de l'argent ». Un indice est une moyenne pondérée, où quelques très grosses valeurs pèsent lourd. Un indice en hausse peut co-exister avec un portefeuille en baisse.

SEKA Money x SEKA Analytics

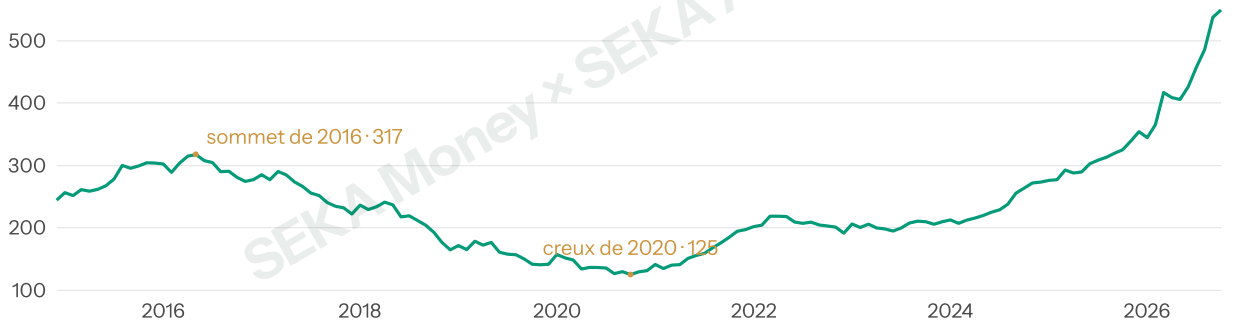
La durée et les versements réguliers

Le mécanisme de la capitalisation, puis ce qu'auraient donné des versements mensuels sur les cours du marché depuis 2014.

Ces pages contiennent **deux calculs distincts**. Le premier illustre une mécanique à taux supposé ; il ne décrit aucun marché. Le second part des cours réellement relevés dans les bulletins officiels ; il décrit des périodes passées et **ne prévoit rien**.

Le marché depuis 2014

Le **BRVM Composite**, relevé sur le premier bulletin officiel de chaque mois. C'est un indice de cours : les dividendes n'y figurent pas.



SEKA Money x SEKA Analytics

Source : Bulletin officiel de la cote de la BRVM. **Hors dividendes.**

L'indice est passé de 244,57 à 549,02 en onze ans et dix mois, soit **7,1 % par an**. Cette moyenne recouvre deux périodes opposées : une baisse de **61 %** entre le sommet de mai 2016 et le creux d'octobre 2020, puis la remontée des six dernières années. Qui regarde ce graphique voit les deux.

Le mécanisme de l'intérêt composé

Les deux calculs qui suivent reposent sur **un taux supposé constant de 6 % par an**. Le premier isole le mécanisme. Le second montre ce que devient un petit montant versé chaque mois.

Un investissement unique de 100 000 francs

Supposons que vous placiez 100 000 francs une seule fois, sans effectuer d'autres versements. Les deux colonnes partent du même versement et du même taux. La première retire les gains chaque année ; la seconde les laisse en place, où ils produisent à leur tour des gains.

Années	Capital restant + gains retirés	Capital final, gains réinvestis	Écart
5	130 000	133 823	3 823
10	160 000	179 085	19 085
20	220 000	320 714	100 714
30	**280 000**	**574 349**	**294 349**

La première colonne additionne les 100 000 francs, qui restent placés, et les gains retirés au fil des ans, soit 6 000 par an. La seconde donne la valeur du placement lorsque les gains ne sont pas retirés.

Cet écart provient entièrement de l'intérêt composé, puisqu'aucun versement nouveau ne s'y mêle. Il pèse 11 % du gain à cinq ans et **62 % à trente ans**. Au-delà d'une vingtaine d'années, les gains produits par les gains dépassent ceux produits par le versement de départ. Le mécanisme se voit à peine les premières années et fait l'essentiel du résultat à la fin.

SEKA Money x SEKA Analytics

Des versements mensuels de 20 000 francs

Cette fois, aucune somme n'est placée au départ : 20 000 francs sont versés chaque mois, au même taux supposé.

Années	Total versé	Valeur finale	Résultat
5	1 200 000	1 389 716	×1,16
10	2 400 000	3 249 469	×1,35
20	4 800 000	9 068 773	×1,89
30	**7 200 000**	**19 490 259**	**×2,71**

Vingt mille francs par mois font 7 200 000 francs versés en trente ans, et **19 490 259 francs à l'arrivée**. Le résultat est proportionnel au montant mensuel : 10 000 francs par mois donnent exactement la moitié, soit 9 745 130 francs. **La durée ne joue pas de cette façon** : si l'on triple le nombre d'années, les sommes versées triplent, la valeur finale est multipliée par six, et les gains par quatorze et demi. C'est ce qui donne son poids au moment où l'on commence.

SEKA Money × SEKA Analytics

Hypothèse de rendement à 6 %

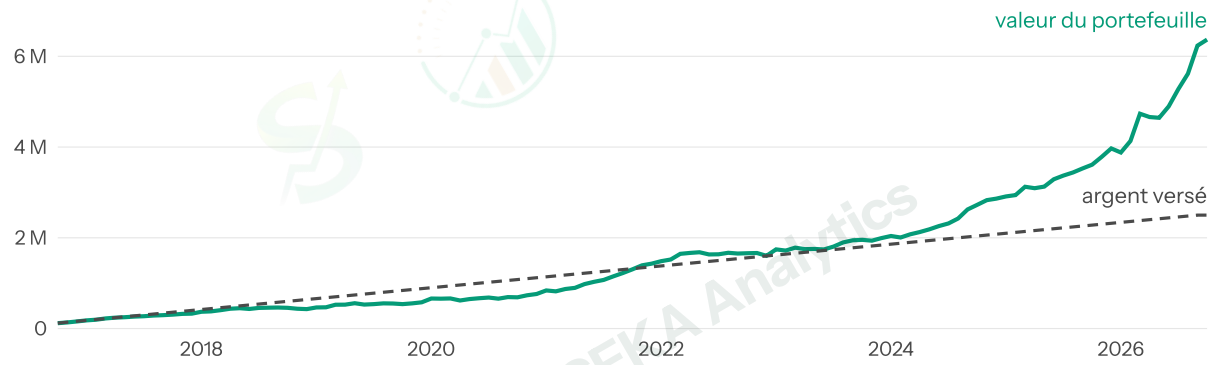
Le taux de 6 % est une hypothèse de calcul, retenue pour montrer la mécanique. **Aucune action ne verse un taux fixe.** Une action peut progresser de 30 % une année et reculer de 20 % la suivante ; son dividende est voté chaque année et peut être suspendu. Un portefeuille réel ne suit aucune courbe régulière.

Les versements mensuels sur les cours du Composite

Le calcul qui suit n'utilise que les cours relevés dans les bulletins : **exactement 60 versements pour cinq ans et 120 pour dix ans**, chacun au niveau d'indice du premier jour coté du mois, avec 1,4015 % de frais par ordre et 0,35 % de frais de garde par an. **Aucun dividende n'y est ajouté**, pour la raison exposée plus bas.

Période	Versements	Total versé	Valeur finale	Résultat
Oct. 2021 à oct. 2026	60	1 300 000	**2 908 111**	×2,24
Oct. 2016 à oct. 2026	120	2 500 000	**6 368 921**	×2,55
Oct. 2015 à oct. 2020	60	1 300 000	**761 987**	×0,59

Montants en francs CFA, pour 100 000 au départ puis 20 000 par mois. La troisième ligne traverse la baisse et se solde par une perte de 538 013 francs, soit 41 % des sommes versées. C'est la même méthode, sur une autre période.



Cent vingt versements mensuels d'octobre 2016 à octobre 2026 : l'argent versé, et la valeur du portefeuille. Hors dividendes.

Le trait du portefeuille reste sous celui des versements jusqu'en 2022, le rejoint, repasse en dessous en 2023, puis s'en écarte. **Pendant les six premières années, le portefeuille a le plus souvent valu moins que les sommes qui y avaient été mises.**

Les dividendes, absents de ce calcul

Les sociétés cotées distribuent des dividendes. Le bulletin publie bien un « taux de rendement moyen du marché », mais sa légende le définit comme **la moyenne des taux de rendement des actions ayant distribué un dividende** : une moyenne simple, qui écarte les sociétés sans distribution et ne tient pas compte de leur taille. Ce n'est pas le rendement de l'indice. L'indice qui les intègre, le BRVM Composite Total Return, a pour base 100 le 2 janvier 2025 et ne figure au bulletin que depuis le 2 janvier 2026.

Ce calcul porte donc sur les cours d'un indice, et sur rien d'autre. Il ne dit pas ce qu'un portefeuille réel aurait donné : un portefeuille réel ne reprend pas toutes les sociétés de l'indice dans les proportions de celui-ci, s'achète par titres entiers, encaisse des dividendes, supporte l'impôt et dépend des titres retenus.

Le moment où l'on commence

Les deux lignes suivantes portent sur des sommes versées strictement identiques, à des rythmes différents.

Versements	Total versé	Valeur finale
10 000 par mois, 120 fois, dès octobre 2016	1 200 000	**3 091 436**
20 000 par mois, 60 fois, dès octobre 2021	1 200 000	2 620 393

Le versement mensuel le plus faible, engagé plus tôt, finit devant. **Ce résultat tient à ces années précises et ne vaut pas démonstration générale** : celui qui a commencé en 2016 a versé pendant toute la baisse et acheté au plus bas de 2020. Une période qui monterait d'abord puis baisserait inverserait le classement. Ce que la comparaison établit est plus étroit : sur cette période, la durée a pesé davantage que le montant mensuel.

Toutes les périodes de la série

Le même calcul repris sur toutes les périodes possibles, de mois en mois.

Durée	Périodes	En perte	La pire	La médiane	La meilleure
Cinq ans	83	**23, soit 28 %**	×0,58	×1,19	×2,24
Dix ans	23	**aucune**	×1,30	×1,60	×2,55

Sur cinq ans, plus d'une période sur quatre s'est soldée par une perte. Sur dix ans, aucune.

Ce tableau décrit un marché, il n'établit pas une règle. Les vingt-trois périodes de dix ans se chevauchent presque toutes et proviennent d'une seule histoire de onze ans : ce ne sont pas vingt-trois observations indépendantes, et rien n'assure que la prochaine décennie leur ressemblera. Allonger la durée n'a donc rien d'une protection acquise. Ce que vous pouvez en retenir dépend de votre horizon et de la baisse que vous pouvez traverser sans vendre.

SEKA Money SEKA Analytics

La suite, dans le guide complet

Ce livret s'arrête au premier ordre et à son suivi. Le guide complet, à paraître, reprend chacun de ces sujets et en traite d'autres.

Le sujet	Dans le guide complet
Le marché, les intervenants, les compartiments et les indices	Partie A, chapitres 1 à 3
Les préalables, l'horizon, le détail des frais	Partie B, chapitres 4 à 6 ; fiche 2
Le choix d'une SGI, l'ouverture, les ordres, les dividendes	Partie C, chapitres 7 à 10 ; fiche 1
La lecture des comptes d'une société et la valorisation d'une action	Partie D, chapitres 11 et 12 ; fiche 5
Les obligations et les fonds, avec leurs calculs	Partie D, chapitres 13 et 14 ; fiches 3 et 4
La construction du portefeuille, les fraudes, le suivi, les indices	Partie E, chapitres 15 à 18
La fiscalité des huit pays et de la diaspora	Fiche 1
Les barèmes de trois SGI, recopiés tels quels	Fiche 2

SEKA Money x SEKA Analytics

Les mots du livret

Le glossaire complet figure en annexe du guide. Les six mots que ce livret emploie le plus :
Avis d'opéré : le document remis après l'exécution d'un ordre.
Compte espèces : celui que la SGI tient pour votre argent.
Détachement : le jour à partir duquel acheter ne donne plus droit au dividende en cours.
Fixing : la confrontation des ordres qui établit un cours unique.
Frais de garde : les frais annuels calculés sur la valeur du portefeuille.
Prix de revient : le prix d'achat augmenté des frais.

Avertissement

Ce document est pédagogique. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'achat ou de vente, ni un démarchage. Un placement en titres cotés expose à une perte en capital. Les exemples reposent sur des hypothèses signalées comme telles et ne préfigurent aucun résultat. Pour une décision personnelle, adressez-vous à votre SGI ou à un professionnel agréé.

Les informations fiscales de ce livret se limitent à des principes et ne comportent aucun taux. Les taux figureront dans la fiche 1 du guide complet, qui attend la relecture d'un professionnel.

SEKA Money × SEKA Analytics

Édition d'octobre 2026 Mise à jour chaque trimestre. Les frais et les règles cités se vérifient à chaque édition.

SEKA Money × SEKA Analytics